
Service de Prévention

Guyline LeBrun, avocate
Coordonnateur aux activités
de prévention

Judith Guérin, avocate
aux activités de prévention

Aurélien Lompré, avocate
aux activités de prévention

Le Fonds d'assurance sur YouTube

L'objectif principal du Service de prévention du Fonds d'assurance consiste à réduire le risque de fréquence et de sévérité des réclamations présentées contre les avocats. Dans l'optique de contribuer à la réalisation de cet objectif, l'équipe du Service de prévention est fière de vous annoncer le lancement de *Maîtres@l'écoute!* qui présentera des capsules vidéos qui seront publiées trimestriellement sur YouTube. Joignez-vous à nous lorsque nous nous entretiendrons avec des avocats sur la prévention des sinistres et sur des sujets d'actualité dans divers secteurs d'activité. Nos épisodes vous informeront brièvement en vous présentant du contenu essentiel, susceptible de limiter les risques pour les avocats.

Dans notre tout premier épisode intitulé « *Quand et comment aviser le Fonds d'assurance d'une réclamation ou d'une possible réclamation?* », déjà disponible sur [youtube@farpbq.ca](https://www.youtube.com/channel/UCfarpbqca), notre première invitée, Me Geneviève Ouimet, Chef d'équipe du Service des sinistres, traite des avis de réclamation au Fonds d'assurance et discute brièvement du traitement des réclamations.

Notre deuxième épisode intitulé « *Comment éviter d'engager votre responsabilité pour abus de procédure?* », publié le 31 mars dernier, aborde l'abus de procédure qui représente l'une des fautes les plus régulièrement reprochées au cours des cinq (5) dernières années. Il traite entre autres du cadre législatif de l'abus de procédure et de la jurisprudence en matière de condamnation pour abus, avec Me Patricia Timmons, Chef d'équipe du Service du contentieux du Fonds d'assurance.

Alors ne manquez pas nos rendez-vous de *Maîtres@l'écoute!* sur [youtube@farpbq.ca](https://www.youtube.com/channel/UCfarpbqca), lesquels contribueront à répondre à plusieurs interrogations, mais surtout à réduire les risques d'une réclamation!

Soyez à l'écoute!